

### → En bref

#### **Elections législatives**

12 et 19 juin : *élection des députés.*

#### **Soirée Rire & Magie**

Vendredi 17 juin 19h à la salle polyvalente.  
Vous êtes invités à vivre un moment de rire et de magie. Venez nombreux !

#### **Dimanche 26 juin**

-Randonnée pédestre organisée par l'association Burkina Entraide, départ à partir de 8h30 salle polyvalente.

-Prestation musicale d'INTERMEZZO place du jard de 11h30 à 12h00.

#### **Fête patronale**

Les 2, 3 et 4 juillet se déroulera la fête patronale.  
Le programme vous sera communiqué à part.

#### **« Grande nuit de la lune »**

Le samedi 9 juillet, à 22h place du Jard, vous aurez la possibilité d'observer la Lune.  
Des télescopes seront mis à votre disposition pour cette observation.  
Venez nombreux !



#### **Festivités du 14 juillet**

Elles auront lieu comme d'habitude le 13 juillet au soir.

### Un nouveau numéro avec quelques infos !

Cela fait quelques temps que le petit écho n'est pas paru ; nous avons en effet choisi de vous informer en utilisant des moyens de communication (Panneau Pocket, site internet, flyers, affichage..) qui offrent plus de souplesse et de réactivité, et permettent ainsi de mieux coller à l'actualité. Nous poursuivrons dans cette voie.

L'année dernière, pendant la résidence d'architecture, chacun a pu apporter ses idées sur la revitalisation du centre du village. Cette concertation a permis de dégager un projet global commun, articulé autour de deux sites principaux : la réhabilitation de la mairie-école et l'aménagement de la place du village. Le dossier complet est consultable sur le site internet de la commune.

La mise en œuvre de ce projet commencera par l'aménagement de la place du Jard. L'abribus actuel est en mauvais état, il devra être démoli et sera remplacé par une halle multi-usage et un parvis. Des gradins et des emmarchements seront créés entre le jardin des sens et le haut de la place, afin d'établir un lien physique entre ces deux espaces, et permettre le passage, tout en conservant une logique de contemplation du jardin et du paysage.

Pour vous donner une idée de ce que sera l'ensemble de cette réalisation, vous trouverez dans ce numéro du petit écho un avant-projet, qui, même s'il n'est pas définitif, correspond à peu de chose près au projet final actuellement en cours de validation.

Et son financement ! Il est clair que sans les aides de l'État, de la Région, du Département et du fonds de soutien du Grand Reims, la commune ne pourra pas réaliser la totalité du projet global, sa capacité financière ne le permet pas. C'est à une quête de subventions qu'il faudra s'employer. Pour la halle, les demandes de subventions sont déjà faites.

Et les impôts dans tout ça ! Ils n'augmenteront pas ! Les taux d'imposition des deux taxes foncières (TFB et TFNB) votés par le conseil municipal restent identiques à ceux de 2021. Concernant la taxe d'habitation, la réforme de 2018 prévoit que les foyers redevables de cette taxe bénéficieront en 2022 d'un allègement de 65 %

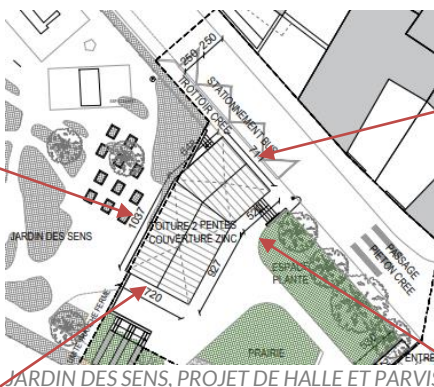
Depuis plusieurs mois, le conseil municipal s'interroge sur la nécessité de maintenir l'éclairage public toute la nuit. Les rues du village sont très, très peu fréquentées au-delà d'une certaine heure. Le coût de l'énergie est de plus en plus élevé. Des études montrent que le halo-lumineux dû à l'éclairage nocturne n'est pas sans effet sur l'environnement, on parle de pollution lumineuse. D'après les élus qui ont déjà fait le choix de plonger dans le noir leur commune, cette mesure n'a pas d'impact sur les incivilités et les cambriolages, c'est rassurant pour ceux qui auraient des craintes. Ces différents constats nous ont donc amené à prendre la décision d'éteindre l'éclairage public après le 5 juillet entre minuit et 6 heures du matin.

Ça y est, l'association « La Chamayote » a pris son envol. Vous avez pu le constater par les nombreuses activités qu'elle propose, elles sont le signe d'une belle vitalité. Les mois de juin et de juillet seront, eux aussi, riches de ses événements. Un grand merci à tous ceux qui se sont investis dans ce projet et également à tous ceux qui consacrent de leur temps dans d'autres domaines pour faire vivre notre village et maintenir son dynamisme.

Le Maire

## AVANT-PROJET DE HALLE

L'avant-projet présenté ci-dessous a été retenu pour définir le projet final actuellement en cours de validation.



## COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET 2022

### Compte administratif 2021

#### FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement : 436 444 €

**Dont** : Impôts et taxes : 350 543 €  
Dotations : 20 797 €  
Autres produits : 40 616 €  
Produits exceptionnels : 19 460 €

Dépenses de fonctionnement : 315 745 €

**Dont** : Charges à caractère général : 82 958 €  
Charges de personnel : 94 688 €  
Atténuation de produits : 95 956 €  
Autres charges de gestion courante : 29 840 €  
Charges financières : 1 080 €  
Charges exceptionnelles : 10 374 €

#### INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement : 256 702 €

**Dont** : Dotations et fonds divers : 4942 €  
Subventions : 50 913 €  
Emprunts : 200 000 €

Dépenses d'investissement : 316 688 €

**Dont** : Emprunts et dettes assimilées : 24 806 €  
Immobilisations incorporelles : 4687 €  
Immobilisations corporelles : 10 681 €  
Immobilisations en cours : 276 511 €

**EXCEDENT FIN D'EXERCICE : 455 667 €**

### Budget 2022

#### FISCALITÉ 2022

Taux d'imposition 2022 :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 43,11%  
Taxe foncière sur le non bâti : 18,22 %

#### FONCTIONNEMENT

##### Recettes

Les recettes de fonctionnement espérées pour l'année 2022 représentent 415 214 € auxquelles il convient d'ajouter 455 667 € de report d'excédent soit un montant total de 870 941 €.

##### Dépenses

Les dépenses de fonctionnement inscrites au budget 2022 représentent 444 952 €.

#### INVESTISSEMENT

Le budget primitif 2022 prévoit les principaux projets suivants :

- Halle - aménagement place : 290 000€
- Cimetière : jardin du souvenir et ossuaire cimetière : 10 000 € TTC
- Vitrail : 32 000 € TTC
- Etudes pour la réhabilitation de la mairie : 41 500€
- Equipement en matériel : 21 000 €

Ces investissements seront financés par des subventions (85 000 €), le FCTVA (47 000 €), des dons (30 000 €) et l'autofinancement.



## 🕒 *La Guinguette de la Chamayote*

La Chamayote a maintenant bien pris son envol avec 98 adhérents !

Nous avons pu découvrir les animations qui nous ont permis de nous retrouver : la soirée quizz, le PRINTEMPS Musical, le Tournoi de boules, Rire et Magie, les soirées jeux de société ainsi que les lundis après-midi pour certains.

Vous avez aussi pu observer les décorations du village pour Noël et Pâques réalisées par des bénévoles.

Les enfants ont pu découvrir les mercredis récréatifs avec au programme : créations manuelles et artistiques, un goûter suivi de l'heure du conte pour les plus petits. Afin de découvrir les activités qui ont eu lieu : bibliothèque, chorale, crochet, cuisine, poterie, vannerie, yoga, tennis de table, ventes éphémères... et celles que nous mettrons en route : couture, éveil de la nature et d'autres dès le mois de septembre, nous vous invitons à :

**La Guinguette de la Chamayote le 2 juillet  
de 10 h30 à 18 H  
dans la cour de l'école**

Venez rencontrer les intervenants de toutes ces activités, quelques initiations vous seront proposées, les animateurs pourront également répondre à toutes vos questions. Buvette et restauration sont prévues, vous pourrez donc, si vous le souhaitez, prendre votre repas de midi sur place

Le déroulement de cette journée vous sera présenté avec le programme de la fête.

Merci à tous les bénévoles de la Chamayote

V. LABBE

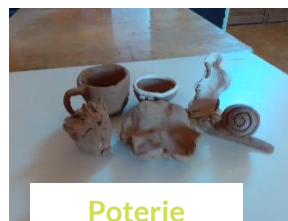
## La chasse aux œufs au jardin des sens



## Les mercredis après-midi récréatifs



Vannerie



Poterie



Crochet



Tournoi de  
boules



Remise des coupes du  
tennis de table



## 🕒 *Découverte de la biodiversité de Chamery*

Comme annoncé sur Panneau Pocket, samedi 28 mai, entre 9h30 et 12h, des spécialistes du Parc Naturel de la Montagne de Reims ont accompagné un groupe de chamayots pour leur faire découvrir quelques merveilles naturelles de la biodiversité autour de Chamery.

Nous avons notamment pu apprécier la faune et la flore de deux espaces très particuliers : la zone humide et les pelouses sèches, au travers d'orchidées, de demoiselles,...



## 🕒 *Collecte d'anciens téléphones*

La Communauté urbaine du Grand Reims, les villes de Reims et d'Epernay s'associent à ecosystem pour organiser une grande collecte solidaire d'anciens téléphones portables jusqu'au 22 juillet. Grâce à vos dons, ecosystem, l'éco-organisme en charge de la seconde vie des équipements électriques, offrira 1 000 téléphones reconditionnés à l'association France Victimes.

Cette collecte exceptionnelle, solidaire et environnementale, est organisée à l'occasion du Tour de France Femmes. ecosystem veut en effet profiter de ce grand événement populaire pour sensibiliser les habitants à la seconde vie qu'il est possible de donner aux anciens portables, et plus largement à tous les équipements électriques et électroniques.



**Pour participer à cette mobilisation il suffit de déposer votre téléphone à la mairie de Chamery**

## 🕒 *Mieux vivre la nuit*

Le guide, réalisé par le Parc naturel régional de la Montagne de Reims, vous apportera des bases solides sur la pollution lumineuse, ses impacts et les solutions permettant de la réduire. Soyons optimistes, contrairement à la pollution de l'eau et de l'air, la pollution lumineuse est réversible ! Chacun peut agir à son niveau pour qu'une autre vie s'invente ici !

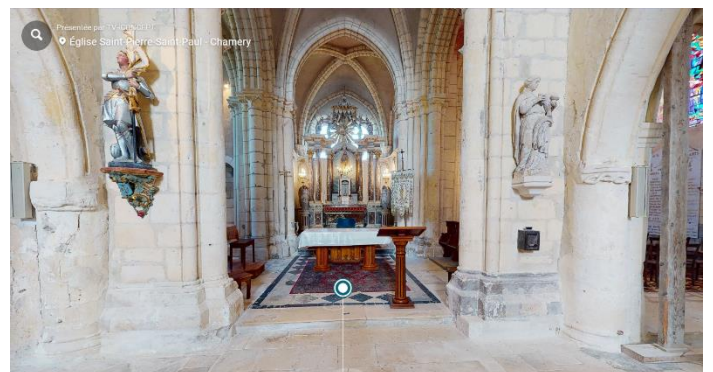


Ce guide est téléchargeable sur le site du Parc

## 🕒 *Visite de l'église de Chamery en 3D*

Depuis le 19 mai 2022, vous pouvez réaliser une visite virtuelle en 3D de notre église du XIIe siècle

Lien internet  
<https://matterport.com/discover/space/kNYdSJNwkzZ>



## 🕒 *Comptes-rendus du conseil*

L'intégralité des comptes rendus est sur le site internet de la commune



**Comité de rédaction**

**Jean-Marie ALLOUCHERY**

**Caroline FENEUIL**

**Véronique LABBE**

**Gauthier PATTE**